

Code de vie

Pour assurer le bon fonctionnement de la vie à l'école, le code de vie s'avère précieux et indispensable. Voici donc les routines et attentes propres à notre milieu scolaire. Le code de vie a été formulé en fonction des valeurs de l'école qui sont : Le respect, la responsabilité, la collaboration et empathie.

Élément	Drácicions
	Précisions
Activités périscolaires et parascolaires	 Je rappelle à mes parents de signer les formulaires en ligne via le Guichet Viamonde (School-Day) et de payer, s'il y a lieu, les coûts des sorties éducatives et sportives à ou avant la date spécifiée pour y participer. Tel que stipulé dans le Guide des sorties éducatives du Conseil scolaire Viamonde, je dois fournir une permission en n'utilisant que le formulaire électronique disponible dans le Guichet Viamonde afin de participer à toute sortie ou activité. Si je ne retourne pas le formulaire signé par mes parents, tuteurs ou tutrices, je ne pourrai pas participer à la sortie.
	Lors d'une sortie :
	 Je démontre du respect par mon langage et mes comportements. Je représente mon école avec fierté. Je parle français en tout temps. Je me déplace en marchant.
	Je reste avec mon groupe et l'adulte responsable.
	 J'écoute et je respecte les consignes de l'adulte responsable. Je démontre une attitude positive.
	Je participe activement aux activités offertes.
Affichage dans l'école	 La direction d'école doit approuver tout affichage qui se trouve dans les lieux communs de l'école.
Appareils cellulaires et articles électroniques	 Les appareils cellulaires personnels doivent rester rangés durant la journée scolaire. Les appareils cellulaires, les tablettes ou les ordinateurs portables personnels ne doivent jamais être utilisés pour prendre des photos ou vidéos des autres élèves. L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets
	personnels des élèves.
Appels téléphoniques	 Si j'ai besoin de communiquer avec mes parents, je demande à l'enseignant la permission d'aller au secrétariat pour faire un appel. Je demande la permission au secrétariat afin d'utiliser le téléphone de l'école. Je dois avoir une raison valable pour utiliser le téléphone de l'école. Seuls les messages urgents de la part des parents seront transmis aux élèves.
Bibliothèque	 Je dois retourner tout le matériel emprunté à temps et en bon état. Tout matériel endommagé ou perdu doit être remboursé.
	Lors de la période de bibliothèque : • J'entre en silence
	Je m'assois calmement au tapis.
	J'écoute les consignes de l'adulte.
	Je respecte le matériel emprunté
Circulation dans les	Je vais où je dois aller.
corridors	Je garde mes mains et mes pieds pour moi.

Élément	Précisions
	Je me déplace calmement.
	Je reste dans mon rang lorsque je me déplace en groupe.
	Je retourne en classe sans perdre de temps.
Gomme à mâcher	Je n'apporte pas de gomme à mâcher à l'école, à moins d'avoir reçu la parmission de mon engaignant qui pandant une icumé a médiale et que
	permission de mon enseignant ou pendant une journée spéciale et que ceci a été communiqué à mes parents.
Gymnase	Je respecte les règles et les routines du gymnase.
Gymnasc	 J'écoute les consignes de l'adulte
	Je fais preuve d'un esprit sportif.
	Je joue de façon sécuritaire
	J'aide à ranger le matériel.
Arrivée, retards et départ	 Les parents, tuteurs ou tutrices doivent envoyer une note par courriel à l'enseignant ou l'enseignante de leur enfant et à la boîte courriel de l'assiduité de L'Harmonie (assiduite-lhar@csviamonde.ca) ou téléphoner à l'école au 519-746-7224 avant 9h afin de nous avertir de l'absence de leur enfant. Le parent est responsable de son enfant avant 9h05.
	 Tous les élèves doivent avoir quitté l'école à 15h45.
	En cas de changement dans les routines de départ (départ hâtif, rendez-
	vous, changement du mode de transport), les parents, tuteurs ou tutrices doivent envoyer un courriel à l'enseignant ou l'enseignante de leur enfant et au secrétariat (assiduite-lhar@csviamonde.ca) ou téléphoner à l'école au 519-746-7224 avant 14h30. L'élève doit fournir la permission écrite
	de ses parents, tuteur, tutrice pour quitter l'école autrement qu'avec eux ou en transport scolaire.
	Les parents ne doivent pas se rendre aux locaux de classe pour chercher
	les élèves ni se promener dans les corridors. Les parents doivent se
	présenter au secrétariat et attendre l'arrivée de leur(s) enfant(s).
	Lorsque j'arrive en retard, le parent, le tuteur ou la tutrice doit m'accompagner jusqu'à la porte principale.
	 L'adulte sonne à la porte et suit les consignes de l'administration.
	Je prends mon billet de retard.
	Je me dirige calmement vers mon crochet pour déposer mon manteau.
	J'entre en classe en remettant mon billet de retard à mon
	enseignante ou mon enseignant.
Jouets/objets de la	Je n'apporte pas de jouet à l'école, à moins d'une journée spéciale
maison	communiquée par l'enseignante ou l'enseignant • Si l'enseignant (e) me donne la permission d'apporter un article de la
	maison, je n'apporte aucun objet ou document qui affiche un thème
	violent, raciste ou dérogatoire.
	L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets
	personnels des élèves.
Langue de	Je communique en français en tout temps et en tout lieu à l'école et lors
communication	des activités scolaires.
	• J'utilise la langue française dans tous mes échanges sauf dans les cours d'anglais.
Les collectes de fonds	 Les collectes de fonds servent à financer certaines activités éducatives et
	culturelles. Au besoin, je serai informé des frais. La participation des
	parents n'est pas obligatoire.
Manifestation d'affection	Les manifestations exagérées d'affection ou d'intimité n'ont pas leur place
excessive ou amoureuse	à l'école.
Matériel scolaire	Je prends soin du matériel scolaire dont je dispose. En cas de vandalisme débision de matériel de l'écola l'écola par l'écola de l'écola par l'écola de l'écola par
	ou détérioration du matériel de l'école, l'école se réserve le droit d'exiger
	un remboursement ou un remplacement du matériel endommagé.

Élément	Précisions
	J'arrive en classe avec les outils nécessaires pour travailler.
	J'aide au rangement du matériel après une activité.
Médicaments	 Le parent se procure le formulaire d'administration de médicament en envoyant un courriel à l'administration de l'école. J'apporte le formulaire d'administration de médicaments dûment signé afin de prendre à l'école des médicaments prescrits. Je remets le médicament autorisé au secrétariat pour entreposage y compris un Épipen (voir élément suivant).
	Je viens prendre mon médicament au secrétariat.
Allergies	 Si je suis allergique, le secrétariat doit en être informé. Si mon allergie requiert l'usage d'un Épipen, le parent se procure le formulaire de demande d'administration de l'Épipen en envoyant un courriel à l'administration de l'école. J'apporte le formulaire d'administration de l'Épipen dûment signé au secrétariat. Je remets un Épipen au secrétariat. En cas de réaction allergique, je me présente au secrétariat sans délai.
Objets trouvés	 Je rapporte tout objet trouvé à l'endroit désigné. Je rapporte tout objet précieux, comme les bijoux, ou tout argent trouvé au secrétariat. Les objets non-réclamés seront offert en donation à chaque trois mois.
Partage des effets personnels	Je ne partage ni maquillage, ni crème solaire, ni d'autres produits cosmétiques avec les autres amis et je ne leur demande pas de m'en donner.
Période du repas	 Je me lave ou désinfecte mes mains avant et après les repas Je n'apporte aucun aliment contenant des noix et des arachides à l'école. Si un aliment peut porter à confusion, une note l'identifiera correctement (ex. WowButter, qui ressemble à s'y méprendre au beurre d'arachides). J'apporte des aliments qui préconisent une alimentation saine, pas de bonbons. Je ne partage aucune nourriture avec les autres amis et je ne leur demande pas de m'en donner.
	 Pendant le repas : (nous sommes une école sans déchets) J'utilise ma période du dîner pour manger ma nourriture. Je lève la main et j'attends mon tour pour avoir de l'aide. Je range ma boîte à dîner. Les déchets boomerang retournent à la maison. Je garde ma place propre. Je m'occupe calmement à ma place. Je reste assis à ma place jusqu'au signal.
Rassemblement des élèves	 Je marche calmement dans mon rang. Je m'assois à l'endroit désigné Je garde mes mains et mes pieds pour moi J'écoute attentivement la présentation Je participe activement
Récréations extérieur <u>es</u>	 Je joue à des jeux appropriés. Je respecte les autres par mes gestes et paroles. J'utilise le matériel de façon appropriée et sécuritaire Je gère mes conflits de façon sécuritaire. Je signale les problèmes à l'adulte Au son de la cloche, je range le matériel et je me mets en rang immédiatement.
Salle de classe	 Je demande toujours la permission pour sortir de la classe. Je dois en tout temps être sous la surveillance d'un adulte.

Élément	Précisions
	• Je marche.
	J'utilise correctement le matériel mis à ma disposition.
	Je m'assois de façon sécuritaire.
	Je porte mes chaussures d'intérieur en tout temps.
	Je parle français en tout temps.
	Je gère mon temps de façon efficace.
	S'il y a une annonce, j'arrête et j'écoute.
	Je démontre une écoute attentive.
	Je demande le droit de parole.
	Je respecte le droit de parole de chacun.
	• J'utilise un langage et un comportement respectueux avec les élèves et
	les adultes.
Suppléants	J'entre dans la classe calmement.
	• Je respecte le code de vie de la classe et je suis les routines.
	J'écoute attentivement les consignes de l'adulte.
	Je suis respectueux en gestes, paroles et attitudes.
	J'effectue le travail assigné.
	Je demande la permission pour sortir.
	Je garde la classe propre.
	• Je règle mes conflits de manière pacifique. Je demande de l'aide d'un
	adulte au besoin.
Salle de toilettes	Je demande la permission pour aller aux toilettes.
	Je suis seule dans la cabine.
	Je tire la chasse d'eau, me lave et me sèche les mains.
	Je garde l'espace propre.
	Je retourne en classe sans perdre de temps. Je signale les problèmes à une delte.
Cychène e d'alaume e ch	Je signale les problèmes à un adulte Je n'active de problèmes de
Système d'alarme et	Je n'active jamais le système d'alarme à incendie inutilement. The condition of t
situation d'urgence	En cas d'urgence, d'incendie ou de pratique, je suis les directives de l'adulte et le me dirige calmament yers l'endreit déciené.
Tenue vestimentaire	l'adulte et je me dirige calmement vers l'endroit désigné.
Tende vestimentaire	• Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire appropriée et qui me permet de participer à une variété d'activités, y compris l'activité
	physique quotidienne.
	 Le port de vêtements qui couvrent bien l'ensemble des régions de la
	poitrine, de l'abdomen, des cuisses, des épaules et qui ne laissent voir les
	sous-vêtements est exigé de chacun et chacune.
	 Les vêtements doivent être dépourvus de messages de nature violente,
	sexuelle, sexiste, raciste, dérogatoire ou faisant la promotion d'objet ou
	de substance illicite.
	• Si mes vêtements ne respectent pas ce code de vie, mes parents ou
	tuteurs devront m'apporter des vêtements de la maison ou je mettrai des
	vêtements fournis par l'école jusqu'à mon départ pour la journée.
Transport scolaire	Pendant les périodes d'arrivée (8h45 à 9h15) et de départ (15h15 à
·	16h00) les parents ne doivent pas entrer ou sortir du stationnement avec
	leur véhicule. Ils peuvent se stationner dans les rues avoisinantes.
	Je prends toujours l'autobus qui m'est assigné.
	À la fin de la journée, je prépare mes effets personnels, je me rends à
	mon autobus en marchant, je monte à bord de l'autobus sans perdre de
	temps.
	Je suis tous les règlements établis par le service du transport et le
	Conseil (Voir Guide du transport au
	http://www.francobus.ca/regles de base.asp).
	À bord de L'autobus :

<u>Élément</u>	<u>Précisions</u>
	 Je reste assis à ma place. Je garde mes mains et mes pieds pour moi. Je suis poli, calme et parle à voix basse. Je garde ma nourriture dans mon sac. Je signale les problèmes à l'adulte
Travaux scolaires et devoirs	 Je complète mes devoirs et je remets mes travaux à temps. Je remets des travaux de qualité. Je collabore avec les autres dans le travail d'équipe.
Utilisation des ordinateurs et équipements scolaires	 Je m'engage à respecter les normes et les procédures établies par le Conseil quant à l'utilisation appropriée des télécommunications et de l'internet. J'utilise seulement mon nom d'utilisateur et mon mot de passe pour accéder à l'ordinateur et tout autre site. J'utilise l'ordinateur sous la supervision d'un adulte.
Vélos, planches à roulettes, patins à roues alignées et trottinettes	 Je n'utilise pas de planche à roulettes, de trottinette ou de patins à roues alignées pendant les heures d'école. Si je viens à l'école à vélo, je le range à l'endroit désigné. L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels des élèves.
Ventes / Activité de financement	 Toute activité de financement doit être autorisée par l'école. La vente ou le troque d'objets ou de services sont interdits à l'école et dans l'autobus.
Visiteurs	 Tout bénévole doit avoir rempli un formulaire et remis un exemplaire de vérification de ses antécédents criminels. La présence de toute personne sur les lieux scolaires doit être autorisée par la direction d'école. Les visiteurs/bénévoles ne doivent pas se rendre aux locaux de classe pour chercher les élèves ni se promener dans les corridors. Je n'ouvre la porte extérieure à personne. Si je vois une personne inconnue à l'école, j'avise immédiatement un membre du personnel.

L'étape de la discipline progressive à L'Harmonie

Tout en souscrivant au principe de discipline progressive, l'école aura recours à des stratégies visant à appuyer l'élève dans ses apprentissages en matière de comportement.

La gravité du comportement perturbateur pourrait accélérer certaines étapes et ce en conformité avec la politique 3,32 du Conseil- Stratégie pour la sécurité dans les écoles.

- 1. Rappel à l'élève
- 2. Enseignant ou intervenant rencontre l'élève
- 3. Fiche de réflexion/réparatrice et ou pertes de privilège
- 4. Appel aux parents
- 5. Rencontre des parents, tuteur, tutrice avec l'enseignante ou l'enseignant
- 6. La direction de l'école rencontre l'élève
- 7. Contrat avec la direction d'école ou le personnel enseignant
- 8. Rencontre des parents avec la direction d'école
- 9. Suspension de l'école variant entre un et 20 jours